

Conseil communal de Jalhay du 28 avril 2025

17 points ont été présentés en séance publique. A l'unanimité, le Conseil a approuvé :

- l'adhésion à la charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap (label Handycity 2024-2030) dans le cadre de la Politique de la personne handicapée.
- le renouvellement de la convention de labellisation de « Ma commune dit Oui aux langues régionales ».
- le compte de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Lambert. Le groupe Vision a informé le Conseil d'une infiltration d'eau dans la toiture de l'église Saint-Michel. Le Collège était déjà au courant et allait prendre les mesures nécessaires.
- le projet de convention de transaction financière dans le cadre du remplacement de l'éclairage public (3^{ème} phase – montant payé par RESA : 113.887 €, par la commune : 2.482 €).
- la délégation de compétences du Conseil communal en matière d'opérations immobilières.
- le règlement sur les cimetières, funérailles et sépultures.
- les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO SCRL du 10 juin 2025.
- l'autorisation d'ester en justice dans le cadre d'une revendication en propriété acquisitive d'un terrain communal sis aux Bansions à 4845 SART.
- l'ajout d'un point supplémentaire et la désignation d'un représentant (Marc Legras) à l'organe d'administration de Logivesdre.

Le Conseil communal a pris acte de la désignation des délégués :

- à l'assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Asbl Maison du Tourisme de Spa-Hautes Fagnes-Ardenne (l'ASBL passe de 4 délégués à 3 ; Michel Dupont sera remplacé par Justine Collard).
- à l'assemblée générale de l'opérateur de Transport en Wallonie (OTW), l'échevin de la mobilité Dimitri Houssa a été proposé.
- à l'assemblée générale de la S.A. Holding communal en liquidation (notre bourgmestre).
- à l'assemblée générale de la SCRL EthiasCo (notre bourgmestre).
- à l'assemblée générale de la SCRL Crédit social logement (Noëlle Willem).

Le Conseil communal a pris acte également du renouvellement des membres du comité de jumelage Jalhay-Nolay (Michel Garsou et Jacques Charmont pour le groupe Vision ; Alison Clément, Dimitri Houssa, Bastien Laurent et Victoria Vandenberg pour le groupe MR-IC-EJS) et de la désignation des membres de la délégation du Conseil communal (Michel Parotte et Dimitri Houssa) au comité de concertation Commune/CPAS.

Malgré l'abstention de l'opposition, le Conseil a approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de fournitures pour l'acquisition d'une camionnette simple cabine avec benne basculante (montant : 52.635 € TVAC + 2.032,80 € TVAC pour les entretiens) et d'une mini-pelle mécanique à chenille d'occasion (montant : 73.610,35 € TVAC).

Dans les divers, nous apprenons via le groupe Vision que :

- une étude sera faite pour accroître la cybersécurité à l'administration communale ;

- des adaptations routières (coussin berlinois, panneau priorité de droite,...) en vue d'augmenter la sécurité vont être faites chemin des Monts à Herbiester.

Luc Becker,

Coordinateur du groupe AC